

HOROYA

Quotidien national

"Aujourd'hui, je vous lance un appel : continuons d'unir nos forces, nos intelligences et nos talents pour construire notre pays"

S.E.M. Mamadi Doumbouya
Président de la République de Guinée,
Chef de l'Etat



N°8373 DU LUNDI 17 AOÛT 2026 * 65^{ème} ANNÉE www.horoya.net - horoya 1958@gmail.com **PRIX : 2000 GNF**



Quartier Bambéto, Immeuble ARPT, 6ème étage,
Commune de Ratoma, Conakry - Rép. Guinée
www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
Tel : +224 612 13 03 03

ARSJPA

**Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.**

AÉROPORT AHMED SÉKOU TOURÉ



Mamadi Doumbouya de retour à Conakry...

Le Président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, a regagné la capitale, vendredi 14 août, après un bref séjour à l'étranger. Le Chef de l'État avait quitté le pays le 3 août dernier pour effectuer son congé annuel en Grèce, conformément aux indications transmises par la Présidence de la République... **P. 3**

GUINÉE/ FMI

Mise en place d'un nouveau programme économique



P. 4

PORTRAIT Quand la notoriété et le mérite caractérisent un homme



P. 14

1XBET

JOUEZ MAINTENANT

1XGAMES

TOURS CHANCEUX,
GAINS ÉPIQUES



HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

Enseignement supérieur

Le pari du gouvernement sur le capital humain

Le Premier ministre Amadou Oury Bah a reçu, mardi dernier au Palais de la Colombe, 26 jeunes Guinéens dont six filles admis aux concours d'accès à plusieurs grandes écoles africaines de formation spécialisée. Accompagnés notamment du ministre du Plan et de la Coopération internationale, Ismaël Nabé, et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Diami Diallo, les lauréats ont été félicités et encouragés pour leur réussite.



Miser sur le capital humain

Cette rencontre s'inscrit dans la volonté des autorités guinéennes de renforcer la formation d'une nouvelle gé-

nération de cadres capables d'accompagner la transformation économique et institutionnelle du pays.

Laouratou Barry, lauréate exprime sa joie et

sa reconnaissance aux autorités pour cette opportunité offerte à la jeunesse guinéenne. Elle laisse transparaître son ambition de contribuer au développement du pays au terme de sa formation.

Contrairement aux années précédentes, le Centre préparatoire aux grandes écoles de Dalaba attire de plus en plus de bacheliers. Pour le responsable de l'établissement, Mamadou Nassirou Diallo, il est encourageant de constater l'engouement croissant suscité par la formation des élites guinéennes.

Selon la ministre Diami Diallo, les jeunes admis rejoindront notamment des établissements spécialisés dans la statistique à Abidjan, Dakar et dans d'autres pays africains. Elle a salué une dynamique qui, selon lui, traduit les progrès réalisés dans la formation du capital humain.

De son côté, Ismaël Nabé soutient que : « Ce ne sont pas seulement les ressources naturelles qui vont développer notre pays, mais aussi notre capital humain ».

Il a également souligné l'implication de plu-

d'autres devraient suivre dans les prochaines années.

« Les statistiques sont fondamentales »

Pour sa part, le Premier ministre a particulièrement insisté sur l'importance de la statistique dans la gouvernance publique. Pour lui, un État ne peut anticiper et planifier efficacement son avenir sans disposer de données fiables.

Amadou Oury Bah a ainsi encouragé les lauréats à poursuivre leur parcours avec responsabilité, qu'ils optent pour les statistiques, les écoles d'ingénieurs ou d'autres filières stratégiques.

Former sur place pour retenir les

que des meilleurs étudiants à l'étranger.

« Il faut les garder sur place. »

Selon lui, la Guinée doit progressivement se doter d'une masse critique de compétences capables de contribuer directement à son développement. Il a cité l'exemple du Maroc, qui a renforcé depuis plusieurs années ses classes préparatoires et ses écoles d'ingénieurs.

Vers une ouverture sur l'Asie

Le Premier ministre a enfin appelé à renforcer l'apprentissage des langues étrangères, notamment l'anglais et le chinois mandarin. Une orientation qu'il justifie par l'évolution des pôles mondiaux de développement scientifi-



compétences

Le chef du gouvernement a également plaidé pour un changement de modèle dans la politique de formation. Il s'est dit favorable au développement des classes préparatoires et des grandes écoles en Afrique plutôt qu'à l'envoi systématique

que et technologique.

Pour Amadou Oury Bah, cette nouvelle génération de cadres doit être préparée à évoluer dans un environnement international en mutation et à mettre ses compétences au service de la Guinée.

Ahassane Barry

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08
Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssef Hawa Kéita Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOURS

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037

ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 13

Aéroport Ahmed Sékou Touré

Mamadi Doumbouya de retour à Conakry après dix jours de congé en Grèce

Le Président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, a regagné la capitale, vendredi 14 août, après un bref séjour à l'étranger. Le Chef de l'État avait quitté le pays le 3 août dernier pour effectuer son congé annuel en Grèce, conformément aux indications transmises par la Présidence de la République.

Son appareil s'est posé peu avant 14 heures sur le tarmac de l'aéroport international Ahmed Sékou Touré. Un comité d'accueil composé du cabinet civil, les membres du gouvernement, de responsables militaires et de membres du corps diplomatique l'attendait pour la cérémonie officielle d'atterrissage.

Tout au long du trajet menant de l'aéroport au palais présidentiel de Kaloum en passant par les quartiers de Bonfi, Madina jusqu'au marché Niger nombreuses foules se sont rassemblées le long des axes routiers pour saluer le passage du cortège présidentiel.

Naby Camara



Retour du président Mamady Doumbouya

Accueil populaire à l'aéroport de Conakry

Le président Mamady Doumbouya a regagné Conakry ce vendredi 14 août 2026, après un séjour en Grèce. Son arrivée à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré de Gbessia a donné lieu à une mobilisation populaire importante, marquée par des scènes de liesse et un accueil chaleureux de la part des citoyens.



Le vol présidentiel a atterri aux environs de 13h50. Dès l'annonce de son arrivée, une foule dense s'est rassemblée aux abords de l'aéroport pour saluer le retour du chef de l'État, exprimant sa joie et son soutien.

Mobilisation de la commune de Sanoyah

Parmi les délégations présentes, celle de la commune de Sanoyah s'est particulièrement distinguée. Le maire, Honorable

Aboubacar Sabary Conté, a conduit une forte mobilisation composée de femmes, de jeunes, de chefs de quartiers et de conseillers communaux.

Interrogé sur place, le maire a expliqué que cette présence massive vise à « confirmer l'engagement de Sanoyah envers le chef de l'État » et à témoigner du « soutien total de la population aux idéaux du Général Mamady Doumbouya ». Selon

lui, cette mobilisation est aussi une manière de saluer le retour du président après son séjour en Grèce.

Messages de soutien et de reconnaissance

Le 4^e vice maire de Sanoyah, Elhadj Ousmane Sidibé, a pour sa part exprimé sa gratitude envers le Tout Puissant, priant pour « une longue vie, la prospérité et une santé de fer » pour

le président afin qu'il puisse « accomplir sa mission ».

Il a également salué la dynamique instaurée par le maire Conté, soulignant que « Sanoyah est fière d'être présente pour accueillir son leader », et réaffirmant la volonté de la commune de « soutenir les acquis du président Mamady Doumbouya ».

Un retour marqué par une

forte adhésion populaire

Cette mobilisation à l'aéroport illustre l'attachement d'une partie de la population au chef de l'État et la volonté de certains responsables locaux de réaffirmer publiquement leur soutien.

Le retour du président a ainsi été l'occasion d'une démonstration de ferveur populaire, portée par plusieurs communes dont Sanoyah.

Yakouba Traoré

Guinée/ FMI

Mise en place d'un nouveau programme économique

Après plusieurs semaines de discussions et de travaux techniques, les autorités guinéennes et les services du Fonds monétaire international (FMI) sont parvenus à un accord en vue de la mise en place d'un nouveau programme économique et financier soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), pour une durée de 41 mois. Le programme prévoit un financement d'environ 425 millions de dollars.



À l'occasion de cette étape importante pour la trajectoire économique du pays, la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla, entourée du ministre du Plan, de la Coopération internationale et du Développement, Ismaël Nabé, et du gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée, Karamo Kaba, a animé une conférence de presse avec des journalistes de la presse nationale et internationale.

Plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre de l'Agriculture, Félix Lamah, et le ministre de l'Énergie, Laye-Sékou Camara, ont également pris part à cette rencontre, témoignant de la mobilisation gouvernementale autour de ce nouveau programme.

Mariama Ciré Sylla : « Un programme au service de la transformation de la Guinée »

Selon la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, cet accord marque une étape importante dans la trajectoire économique de la Guinée.

« Nous sommes réunis aujourd'hui pour annoncer une étape importante dans la trajectoire économique de notre nation : la conclusion d'un accord technique entre les autorités guinéennes et les services du Fonds monétaire international. Cela ouvre la voie à la mise en place d'un nouveau programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit pour une durée de 41 mois, avec un financement de près de 425 millions de dollars », a-t-elle déclaré.

Elle a expliqué que cet accord intervient dans un contexte marqué par le retour à l'ordre constitutionnel et la volonté des autorités de consolider durablement la stabilité institutionnelle et économique du pays.

« Il accompagne une vision, une ambition et des réformes que notre pays a souverainement choisies pour construire une économie plus forte, mieux gouvernée et capable de financer progressivement son propre développement », a ajouté Mariama Ciré Sylla.

La ministre a également mis en avant plusieurs indicateurs économiques, notamment une croissance qui aurait

atteint 6,9 % en 2025 et qui devrait s'accélérer en 2026. Elle a également souligné la progression des recettes fiscales, passées de 8,6 % du PIB en 2024 à 11,3 % en 2025, ainsi que le renforcement des réserves de change et la maîtrise de la dette.

Selon elle, ces résultats témoignent des efforts engagés par les administrations publiques, les entreprises, les travailleurs, les entrepreneurs et l'ensemble des acteurs économiques du pays.

Cinq priorités pour le nouveau programme

Le programme conclu avec le FMI s'articule autour de plusieurs priorités destinées à consolider les fondamentaux économiques de la Guinée et à favoriser une croissance plus diversifiée et créatrice d'emplois.

La première priorité concerne la mobilisation durable des recettes publiques. L'objectif est d'accroître les recettes internes afin de contribuer au financement des programmes nationaux de développement, notamment le programme Simandou 2040, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude et la digitalisation des régies financières.

La deuxième priorité porte sur la gestion rigoureuse des finances publiques. Il s'agit notamment d'améliorer la préparation budgétaire, de poursuivre la transition vers le budget-programme, d'améliorer la fiabilité des prévisions économiques et de renforcer le contrôle des dépenses publiques.

Le troisième axe concerne la stabilité macroéconomique et financière, avec notamment la maîtrise de l'inflation, le renforcement des réserves de change et la préservation des équilibres économiques.

La quatrième priorité porte sur la gouvernance, la transparence et la redevabilité, à travers notamment la publication régulière des données budgétaires et le renforcement des contrôles internes et externes.

Enfin, le programme accorde une place importante à la diversification économique et au développement du capital humain, notamment à travers l'agriculture, l'agro-industrie, les services et

les petites et moyennes entreprises.

Pour Mariama Ciré Sylla, l'objectif ultime reste l'amélioration des conditions de vie des populations.

« Une économie performante n'a de sens que si elle permet à nos populations de mieux vivre. La croissance dont on parle doit devenir des emplois. Les recettes minières peuvent devenir des routes, des écoles, des hôpitaux et de l'électricité. Nos investissements doivent créer des opportunités pour notre jeunesse », a-t-elle souligné.

La ministre a également insisté sur le rôle du projet Simandou et du programme Simandou 2040 dans la transformation économique et sociale du pays.

« Notre pays dispose d'un atout extraordinaire : ses ressources naturelles, ses ressources minières, ses terres agricoles, son potentiel hydroélectrique, sa jeunesse, sa position géographique et surtout l'énergie et le talent de son peuple. La responsabilité historique est désormais de transformer ces richesses en prospérité durable », a-t-elle déclaré.

Elle a enfin rappelé que l'accord avec le FMI ne constitue pas une fin en soi, mais un instrument supplémentaire au service de la stratégie nationale de développement.

Ismaël Nabé : « Un signal de crédibilité, de confiance et de responsabilité »

Prenant la parole à son tour, le ministre du Plan, de la Coopération internationale et du Développement, Ismaël Nabé, a estimé que la conclusion des discussions techniques avec le FMI constitue bien plus qu'un simple accord financier.

« C'est un signal de crédibilité, un signal de confiance, mais surtout un signal de responsabilité », a-t-il déclaré.

Selon lui, cet accord doit contribuer à consolider les fondamentaux économiques du pays et à construire une trajectoire de croissance plus robuste, résiliente et inclusive.

Ismaël Nabé a également insisté sur la nécessité d'inscrire la coopération avec le FMI dans les priorités nationales.

« La stabilité macroéconomique n'est pas une destination, elle est le socle de notre transformation. Nous ne stabilisons pas l'économie pour stabiliser l'économie. Nous stabilisons notre économie pour pouvoir investir davantage dans nos routes, dans l'énergie, dans l'agriculture, dans l'industrie, dans nos systèmes éducatifs, dans la santé et surtout dans notre capital humain », a-t-il expliqué.

Le ministre a également souligné l'importance de la planification, des statistiques et du suivi-évaluation dans la conduite des politiques publiques.

Il a annoncé trois chantiers majeurs pour son département : renforcer la planification stratégique et son articulation avec le budget et l'investissement public, moderniser le système statistique national et renforcer la coopération internationale afin de mieux l'aligner sur les priorités nationales.

Pour Ismaël Nabé, l'enjeu n'est donc pas seulement de mobiliser davantage de ressources, mais surtout de mieux les orienter.

« Cela signifie des ressources alignées sur les priorités nationales, orientées vers les projets à fort impact, suivis avec rigueur et évalués à l'aune de leurs résultats », a-t-il indiqué.

Karamo Kaba : « Le véritable travail commence maintenant »

Le gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée, Karamo Kaba, a également salué cette nouvelle étape dans la trajectoire économique du pays.

Selon lui, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration du FMI, attendue en septembre, la Guinée devrait bénéficier d'un accès à environ 425 millions de dollars.

Pour le gouverneur de la BCRG, la portée de l'accord dépasse toutefois son aspect financier.

« Sa véritable valeur réside dans la crédibilité qu'il apporte à notre politique économique, dans l'ancrage qu'il donne à nos réformes et dans la confiance qu'il peut susciter auprès des investisseurs et de nos partenaires », a-t-il déclaré.

Karamo Kaba a également évoqué les perspectives de croissance du pays,

portées notamment par le secteur minier et la montée en puissance du projet Simandou.

« Notre ambition n'est pas simplement d'exporter davantage de minerais. Elle est de faire en sorte que la richesse créée par nos ressources naturelles contribue à développer nos infrastructures, créer des emplois, renforcer notre secteur privé et faire émerger de nouvelles chaînes de valeur en Guinée », a-t-il souligné.

Il a insisté sur la nécessité de transformer la croissance économique en amélioration concrète des conditions de vie des populations.

« À quoi sert une croissance de 8 % si elle ne se traduit pas par davantage d'emplois, de meilleures infrastructures, plus d'électricité, une agriculture plus performante, de meilleures écoles et davantage d'opportunités pour notre jeunesse ? », s'est-il interrogé.

Simandou, un levier de transformation économique

Les trois responsables ont accordé une place importante au projet Simandou, présenté comme un levier majeur de transformation économique et sociale de la Guinée.

L'ambition affichée est de faire en sorte que les revenus et les investissements liés aux ressources minières contribuent au développement des infrastructures, à la création d'emplois, au renforcement du secteur privé et à l'émergence de nouvelles chaînes de valeur locales.

Pour les autorités, la réussite du programme dépendra ainsi de la capacité du pays à transformer ses ressources naturelles en investissements productifs et en opportunités pour la population.

« Le véritable travail commence maintenant »

Au terme de leurs interventions, les responsables ont insisté sur la nécessité de passer des engagements aux résultats concrets.

« Nous devons passer d'une culture de l'annonce à une culture de la réalisation : annoncer moins, faire davantage, mesurer les résultats, corriger ce qui doit l'être et rendre compte aux citoyens. Le véritable travail commence maintenant », a déclaré le gouverneur de la BCRG.

La prochaine étape sera l'examen et l'approbation du programme par le Conseil d'administration du FMI. Cette approbation permettra de finaliser le processus et d'ouvrir la voie à la mise en œuvre du nouveau programme économique et financier.

Pour les autorités guinéennes, cet accord constitue une nouvelle étape dans la transformation économique du pays. L'enjeu sera désormais de traduire les réformes, les investissements et la croissance annoncée en résultats tangibles pour les populations.

Thierno Kalifatou Doumbouya

Monnaie

Le maintien du Franc guinéen confirmé, l'Eco écarté !

La Guinée ne remplacera pas le Franc guinéen par l'Eco, a annoncé mardi le gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), Dr. Karamo Kaba, lors d'un point de presse conjoint avec la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla.



Le responsable de la BCRG a expliqué que cette décision, conforme à la vision du président Mamadi Doumbouya, repose sur l'absence de convergence macroéconomique au sein de la CEDEAO et sur les risques institutionnels liés à la future union monétaire.

À ce jour, seul le Bénin respecte l'ensemble des critères de convergence, tandis que la Guinée en valide trois sur quatre, malgré un déficit public global encore élevé.

Dr. Kaba a souligné que la CEDEAO ne dispose d'aucun mécanisme de solidarité budgétaire, indispensable selon lui au fonctionnement d'une monnaie unique. Il a également mis en

avant le poids institutionnel du Nigeria, qui concentrerait plus de 60 % des droits de vote dans la future Banque Centrale Fédérale, contre environ 5 % pour la Guinée.

« Abandonner une souveraineté monétaire totale pour une représentativité de 5 % ne répond pas aux intérêts stratégiques de notre nation », a déclaré le gouverneur.

La Guinée propose en alternative la création d'une monnaie commune d'échange destinée à faciliter les transactions régionales sans contraindre les États à renoncer à leur souveraineté monétaire.

Sékouba Kourouma

Énergie et santé animale

Le président Mamadi crée deux nouvelles structures

À travers une série de décrets signés le samedi 15 août 2026 et diffusés sur les ondes de la Radiodiffusion Télévision Guinéenne (RTG), le chef de l'État, le général Mamadi Doumbouya, a acté la création et l'organisation de nouvelles structures publiques, en plus de procéder à des nominations et promotions au sein des forces de défense.



Parmi ces mesures phares figure la création de l'Agence de maîtrise de l'énergie (AME). Érigée en établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'AME est placée sous la tutelle technique du ministère chargé de l'Énergie et la tutelle financière du ministère

des Finances. Elle aura pour mission principale de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière d'efficacité énergétique.

À ce titre, l'agence sera notamment chargée d'élaborer les normes de performance énergétique, de contrôler la conformité des équipements, bâtiments et installations, de conduire le

programme national d'efficacité énergétique, d'encadrer les audits énergétiques et d'accompagner les acteurs publics et privés dans la réduction de leur consommation d'énergie.

Par ailleurs, le chef de l'État a approuvé les statuts du Laboratoire central vétérinaire de diagnostic (LCVD). Placée sous la tutelle technique du ministère de l'Élevage et la tutelle financière du ministère des Finances, cette structure assurera le diagnostic des maladies animales, la production et le contrôle de qualité des vaccins et produits vétérinaires, ainsi que l'analyse et le contrôle sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale.

Le LCVD aura également pour attribution de contribuer à la lutte contre les zoonoses, d'évaluer la résistance aux antimicrobiens, de mener des recherches appliquées en santé animale et de participer à la certification des produits et sous-produits d'origine animale.

L'ensemble de ces décrets prend effet à compter de leur date de signature et sera publié au Journal officiel de la République de Guinée.

Sylla Ibrahima Kalil

Naby Camara

Pression fiscale

Pas de hausse d'impôts en vue

Après la signature d'un accord financier majeur de 425 millions de dollars avec le Fonds Monétaire International (FMI), le monde des affaires s'interrogeait sur l'évolution de la fiscalité nationale. La ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla, vient de lever toutes les incertitudes.

Face aux craintes du secteur privé quant à un éventuel alourdissement de la charge fiscale, l'Exécutif tranche nettement : aucune augmentation des taux d'imposition n'est envisagée. Pour consolider ses recettes tout en préservant le tissu économique, l'État guinéen mise plutôt sur une réorganisation stratégique du recouvrement.

Élargir l'assiette plutôt que surtaxer les entreprises

Pour la ministre Mariama Ciré Sylla, le constat est clair : l'effort fiscal repose actuellement sur un noyau trop restreint d'acteurs économiques.

« L'orientation retenue n'est pas la hausse des taux d'impo-



sition, mais l'élargissement de l'assiette fiscale », a précisé la cheffe du département de l'Économie. « Aujourd'hui, la charge fiscale repose sur un nombre limité d'entreprises formelles. L'enjeu est donc d'intégrer de nouvelles niches fiscales et de renfor-

cer la lutte contre la fraude. »

Cap sur la digitalisation et la modernisation des contrôles

Afin de concrétiser cette ambition sans asphyxier le secteur formel, le gouvernement accélère la transformation numérique

de l'administration fiscale.

L'arsenal déployé s'articule autour de plusieurs leviers clés dont SAFIG 2 qui est une plateforme modernisée pour optimiser la gestion de la fiscalité. Les autorités misent également sur la généralisation de la télédéclaration, afin de simplifier les démarches des contribuables. À cela s'ajoute la mise en place de contrôles fiscaux informatisés, pour lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale.

En misant sur ces outils technologiques, le gouvernement espère accroître ses ressources propres de manière équitable, tout en sécurisant les objectifs fixés de concert avec ses partenaires financiers internationaux.

Hafia 2

L'effondrement d'un immeuble fait cinq morts

Un immeuble en construction de type R+5 s'est effondré dans la nuit de mardi à mercredi à Hafia 2, secteur 6, dans la commune de Dixinn, faisant cinq morts et plusieurs blessés, selon un bilan provisoire communiqué par les autorités locales.



Des témoins affirment que des fissures avaient été constatées la veille sur l'un des piliers du bâtiment. L'alerte aurait été transmise au chef de quartier, qui aurait ordonné l'arrêt des travaux et la fermeture du site, habituellement occupé la nuit par de jeunes ouvriers. Aucun d'en-

tre eux ne se trouvait sur place au moment du drame.

L'effondrement, survenu aux environs de 2 h 25, a touché une maison voisine où vivaient plusieurs membres d'une même famille. Les habitants du quartier ont été les premiers à intervenir pour dégager les victimes

coincées sous les décombres.

Selon les autorités, les blessés ont été transférés à l'hôpital Donka, où ils sont pris en charge. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de l'effondrement et situer les responsabilités.

Balla Yombouno

Incendie à Somayah mosquée

Quatorze magasins partent en fumée

Un violent incendie s'est déclaré à Somayah mosquée, ravageant les contenus de quatorze magasins attenants. Les flammes, attisées par la présence de matériaux hautement inflammables, se sont propagées en quelques minutes, laissant derrière elles un paysage de désolation.



Les secours, arrivés rapidement sur les lieux, ont eu du mal à maîtriser le sinistre en raison du manque d'équipements de sécurité. Les pompiers pointent du doigt l'absence d'extincteurs et le non-respect des normes électriques, facteurs qui ont favorisé l'ampleur du désastre. Ils insistent sur la nécessité de

renforcer les dispositifs de prévention dans les marchés et lieux de culte.

Des commerçants dévastés

Les victimes, propriétaires des boutiques consumées, racontent avoir tout perdu en quelques instants. Certains affirment que

leurs économies de plusieurs années se sont envolées dans les flammes. Désespérés, ils demandent un soutien urgent des autorités pour relancer leurs activités et éviter de sombrer dans la précarité.

Au-delà des pertes matérielles, cet incendie met en lumière la fragilité des

infrastructures commerciales et religieuses face aux risques de feu. Les sapeurs-pompiers appellent à une prise de conscience collective et à l'installation systématique de dispositifs de sécurité pour éviter que de telles catastrophes ne se reproduisent.

Lamine Sylla

Journée africaine de l'état civil

La commune de Kaloum au cœur de la célébration

La célébration conjointe de la Journée africaine de la décentralisation et du développement local et de la Journée africaine de l'état civil s'est tenue ce lundi 10 août dans l'ensemble des treize communes de Conakry.



Placée sous le thème : « Assurer la disponibilité de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs afin d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2063, consolider les acquis de l'APAI-CRVS et garantir l'avenir de l'état civil et des statistiques en Afrique grâce à l'intégration à la décentralisation et à la digitalisation. »

Sous la direction de Monsieur le Maire Aboubacar Bangoura, toutes les directions communales se sont mobilisées pour aller à la rencontre des citoyens.

Objectif : présenter clairement le rôle, les missions et le fonctionnement de chaque service communal, afin de renforcer la transparence, la compréhension et la confiance entre l'administration et la population.

Cette démarche d'immersion et de dialogue a permis d'expliquer le fonctionnement réel de la collectivité, de répondre directement aux pré-

occupations des habitants, de rapprocher davantage l'administration de ses administrés.

La décentralisation prend tout son sens lorsque chaque citoyen devient un acteur éclairé du développement local.

C'est dans cet esprit que le Maire, entouré de ses collaborateurs et du conseil communal, a adressé ses meilleurs vœux de bonne fête à la population de Kaloum, au peuple de Guinée et à l'ensemble du continent africain.

Monsieur le Maire a également rappelé plusieurs priorités essentielles pour la commune, notamment : l'assainissement, l'éducation, et d'autres chantiers majeurs liés au bien-être collectif.

« Ensemble, continuons à bâtir une administration locale forte, moderne et au service de tous », a-t-il conclu.

Naby Moussa Soumah



SALEC

Le Premier ministre encourage les initiateurs

À la faveur d'une audience au Palais de la Colombe jeudi dernier, le Premier ministre Amadou Oury Bah a reçu l'initiatrice et commissaire générale du Salon de la Lecture (SALEC), Kadiatou Kaba, à la tête d'une forte délégation. Cette rencontre a été l'occasion de saluer les efforts déployés par les organisateurs pour promouvoir la lecture, l'éducation et la culture en Guinée.



Kadiatou Kaba a présenté au Premier ministre le bilan de la sixième édition du SAlEC, organisée en avril dernier sous le haut patronage du Chef du gouvernement. Selon elle, l'événement a mobilisé des participants venus de neuf pays africains ainsi que de France, avec une forte participation de la jeunesse guinéenne.

Dame Kaba laisse entendre

que « plus de 3 000 jeunes ont pris part aux activités au Palais du peuple, autour du livre, de la lecture et de la littérature ». Elle a également remis au Premier ministre un trophée en signe de reconnaissance pour son soutien à cette initiative, avant de lui dédicacer deux exemplaires des livres dont elle est l'auteur. « Le SAlEC, c'est pour nous un moyen de faire la promotion

de l'excellence et du mérite en milieu scolaire et universitaire en République de Guinée », a expliqué Kadia Toukaba.

Plus de 10 000 jeunes touchés

Après six éditions, le SAlEC revendique des résultats importants en matière d'accès au livre.

D'après sa commissaire générale, près de 10 000 jeunes ont eu l'occasion de lire au moins un livre grâce au salon.

À cela s'ajoutent les résultats de la Grande Dictée, organisée depuis trois ans dans 26 villes du pays. Plus de 5 000 personnes, âgées de 7 à 70 ans, ont déjà participé à cette initiative destinée à créer une émulation autour de la langue française et de la lecture.

« La lecture, c'est la liberté »

Pour le Premier ministre Amadou Oury Bah, la lecture de-

meure un outil essentiel de formation et d'émancipation. Elle permet, selon lui, de transmettre les connaissances, de développer l'esprit critique et de forger la personnalité.

« La lecture, c'est la liberté, c'est la transformation, l'évolution de l'homme pour le savoir, pour la démocratisation des connaissances », a-t-il souligné. Il a enfin encouragé les initiateurs et invité les jeunes à « lire, lire, lire ».

La Grande Dictée dans les

zones enclavées

La prochaine étape sera la quatrième édition de la Grande Dictée, prévue en novembre prochain. Les organisateurs ambitionnent de couvrir dix localités, en donnant la priorité aux sous-préfectures et aux districts.

L'objectif affiché est de rapprocher les activités de promotion de la lecture des jeunes des zones enclavées et de faire de l'éducation une priorité pour tous.

Alhassane Barry

Sénégal

Rencontre entre l'Ambassadeur de Guinée et celui de Corée du Sud

Le mercredi 12 août 2026, Mandjou Dioubaté, Ambassadeur de la République de Guinée au Sénégal, a reçu en audience son homologue de la République de Corée, Jae-Hui Kim, à la chancellerie de l'Ambassade de Guinée à Dakar.

Prenant la parole, le diplomate sud-coréen a d'abord remercié l'Ambassadeur ainsi que l'ensemble du personnel pour la qualité de l'accueil qui lui a été réservé. Il a ensuite félicité la Guinée pour les progrès réalisés dans le secteur agricole et exprimé son intérêt à promouvoir le projet Simandou 2040 auprès des entreprises sud-coréennes.

Dans le même esprit, il a réaffirmé la volonté de la République de Corée de poursuivre et de renforcer son soutien au développement des infrastructures en Guinée.

À son tour, SEM Mandjou Dioubaté a salué la démar-

che de son homologue, rappelant les liens historiques de coopération, d'amitié et de fraternité qui unissent la Guinée et la République de Corée. Il a également invité ce dernier à œuvrer davantage au renforcement de ces relations, afin de consolider les liens de longue date entre les deux États.

Cette rencontre témoigne de la volonté commune de la Guinée et de la République de Corée de donner un nouvel élan à leur coopération, notamment dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures et de l'investissement.

Hamidou Diogo Diallo
Depuis Dakar

Dar-es-Salam 2

Après les fortes pluies, les ordures envahissent le cimetière...

Après les fortes pluies enregistrées à Conakry, le cimetière de Dar-es-Salam 2 fait face à une accumulation de déchets et de boue. La proximité du dépotoir constitue une source supplémentaire de préoccupation pour les responsables du site et les familles qui viennent s'y recueillir.

Le cimetière de Dar-es-Salam 2 présente un visage hideux et préoccupant après les fortes pluies. Des déchets et de la boue se sont accumulés dans certaines parties du site. Les eaux proviennent des faussés notamment des zones environnantes.

Cette situation est particulièrement liée à la proximité du dépotoir de Dar-es-Salam. En période de fortes pluies, les eaux peuvent transporter les déchets vers les espaces voisins, dont le cimetière. Cette proximité expose ainsi le lieu de repos à des problèmes récurrents d'insalubrité.

Face à cette situation, le coordinateur du cimetière de Dar-es-Salam 2, Mamadou Bobo Diallo, revient sur les conséquences de la proximité du dépotoir sur le cimetière.

« A chaque fois qu'il y a une forte pluie, le cimetière est rempli de déchets et de boue. Donc, il faut revenir à chaque fois pour rendre le lieu plus propre et avec le manque de matériels, ça ne

facilite pas les choses. Cette situation est directement liée à la proximité du grand dépotoir d'ordures », dit-il.

Au-delà de l'accumulation des déchets, cette situation affecte également les conditions de recueillement des familles. Pour les proches des défunts, retrouver des tombes entourées de déchets après les pluies constitue une situation difficile à vivre.

Le problème soulève aussi la question de l'entretien et de la protection du cimetière. La gestion des eaux de ruissellement

et l'évacuation régulière des déchets apparaissent comme des mesures nécessaires pour préserver ce lieu de recueillement.

La situation du cimetière de Dar-es-Salam 2 met ainsi en évidence les conséquences de la proximité entre les zones de dépôt d'ordures et les espaces de repos. Après chaque forte pluie, la question de l'assainissement revient au centre des préoccupations des habitants et des responsables du site.

Mariama Youmé Diallo
Etudiante-stagiaire



Lutte contre le tabagisme

La CEDEAO et l'UEMOA harmonisent leur fiscalité à Conakry

Les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) se sont réunis, du lundi 10 au mercredi 12 août 2026 à Conakry, pour réviser la directive de 2017 relative aux droits d'accès appliqués aux produits du tabac.



Organisé avec le concours de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de la Banque mondiale, cet atelier stratégique marque une étape décisive dans la protection de la santé publique et le renforcement de l'intégration régionale. Il a réuni les cadres des ministères des Finances, des Douanes et des institutions régionales des 15 États membres.

À l'entame, la ministre de l'Économie et du Budget, Mariama Ciré Sylla, a, dans son discours, mis en évidence l'application inégale du texte de 2017 au sein de la sous-région.

« Actuellement, le niveau de taxation du tabac dans l'espace CEDEAO demeure en deçà du seuil de 70 % du prix de vente au détail recommandé par l'OMS. La méthode de taxation à la sortie d'usine ou à l'importation n'a pas permis d'augmenter suffisamment les prix pour freiner la consommation », a-t-elle déclaré.

Pour répondre à ces lacunes, le nouveau texte soumis aux experts prévoit plusieurs ajustements majeurs : une augmentation progressive des niveaux minimaux de taxation sur les cigarettes traditionnelles et l'élargissement du champ d'application aux nouveaux produits du tabac (tabac chauffé, cigarettes électroniques).

Au-delà de l'aspect fiscal, la ministre Sylla a souligné que cette harmonisation répond à un enjeu de santé publique visant à réduire l'incidence des maladies non transmissibles causées par le tabagisme, en par-

ticulier chez les jeunes. Elle ambitionne également de préserver les recettes fiscales des États en réduisant la fraude transfrontalière engendrée par les disparités de taxation entre pays voisins.

Pour le Représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Kipela Moko Fundji Jean Marie, la démarche s'articule autour de trois axes prioritaires : « La santé publique pour réduire l'accessibilité financière du tabac et préserver les populations des risques sanitaires liés à sa consommation. La souveraineté fiscale : optimiser les recettes publiques grâce à des leviers fiscaux renforcés et adaptés. L'intégration et la sécurité commerciale pour harmoniser les tarifs douaniers et d'accès à l'échelle sous-régionale afin de juguler le risque de fraude et de contrebande transfrontalière qu'engendraient des disparités de taxation entre pays voisins. »

Il a par ailleurs appelé à une action sous-régionale urgente pour freiner le tabagisme, responsable de plus de 7 millions de morts par an dans le monde.

« En Guinée, où la prévalence atteint 7 % chez les adultes et 12 % chez les adolescents de 13 à 15 ans, le tabagisme engendre 4 400 décès par an et un coût économique évalué à 58 millions de dollars », a-t-il révélé.

S'exprimant au nom de la Banque mondiale lors, le représentant de l'institution internationale a salué les progrès accomplis par les États membres depuis l'adoption du texte initial en

cours des dernières années. Certains États membres se sont imposés comme de véritables modèles, leurs politiques servant de référence dans les publications scientifiques et stratégiques aux niveaux régional et mondial.

Relancer la dynamique après 2024

Tout en saluant les avancées enregistrées, il a rappelé les points d'attention soulevés lors de la rencontre de Dakar en 2024, notamment le ralentissement des réformes. La Banque mondiale a, par ailleurs, réaffirmé sa détermination à poursuivre son partenariat stratégique avec la Commission de la CEDEAO, l'OMS et le gouvernement guinéen pour soutenir des politiques fiscales efficaces et protectrices.

Le Représentant de la CEDEAO en Guinée, Salifou Iliassou CEDEAO, a salué les efforts du gouvernement guinéen pour l'organisation de cette rencontre, ainsi que l'accompagnement technique et financier des partenaires régionaux et internationaux, notamment l'UEMOA, l'OMS et la Banque

mondiale.

De son côté, Traore Habasso représentant l'UEMOA a, au nom du président de la Commission, Abdoulaye Diop, salué l'organisation à Conakry de l'atelier dédié à la relecture de la directive sur l'harmonisation des droits d'accès appliqués au tabac. Il a mis en avant la qualité du partenariat et des synergies entre la CEDEAO et l'UEMOA pour faire progresser l'intégration économique en Afrique de l'Ouest.

Une synergie interinstitutionnelle renforcée

L'UEMOA, qui s'est également dotée d'une directive similaire en 2017, entend exploiter judicieusement les résultats de cet atelier pour actualiser sa propre réglementation. Le représentant a félicité la Direction de l'Union douanière et de la libre circulation de la CEDEAO pour la conduite des travaux et a réaffirmé la volonté des deux commissions d'aboutir à des textes parfaitement harmonisés à l'échelle sous-régionale.

Jean-Marie Morgan

	REPUBLIQUE DE GUINEE Travail-Justice-Solidarité MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)	
AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE		
L'Autorité contractante,		
☐ Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ; ☐ Vu le dossier d'appel d'offres DAO N°007/2026/F/AON/FM-GAVI/UAGCP « Fourniture, livraison et installation de mobilier de bureau pour l'UAGCP et des EMOs ». ☐ Vu la notification d'attribution provisoire du marché en date du 29 juillet 2026, en vertu de l'article 81 du Code des marchés publics ; ☐ Vu la notification concomitante en date du 29 juillet 2026, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l'article 81 du Code des marchés publics ;		
Décide :		
D'attribuer définitivement, le marché-cadre « Fourniture, livraison et installation de mobilier de bureau pour l'UAGCP et des EMOs » pour une durée d'une année renouvelable comme suit :		
➤ N'DOUNGOU SARL, Sonfonia, Commune de Sonfonia. Tel : 624 57 41 28, email : ndoungou84@gmail.com : ayant offert les prix unitaires les moins chers pour tous les articles hormis les items 8 et 22 « buffet et climatiseur 24 000 BTU » ; 2HK EQUIPEMENTS & ENERGIES, Minière, Commune de Dixinn. Tel : 622 20 07 07/ 622 60 81 59, Email : kendahoul@gmail.com : ayant offert les prix unitaires les moins chers pour les items 8 et 22 « buffet et climatiseur 24 000 BTU »		
Fait à Conakry, le 13 août 2026		
Le Coordonnateur par intérim Gaspard LOUA Responsable Portefeuille		

L'excision: le mal persiste

Chaque année à l'approche des grandes vacances, les organisations de défense des droits de l'enfant tirent la sonnette d'alarme. À Conakry comme dans les localités de l'intérieur du pays, de nombreuses fillettes sont conduites, parfois de force, vers des pratiques ancestrales aux conséquences irréversibles.

Sous couvert de «simulacre» ou de «simple cérémonie», l'excision se perpétue, y compris dans la capitale.

Le poids du «qu'en dira-t-on»

Certaines familles qui pratiquent l'excision ne s'en cachent plus. Pour se dédouaner, elles parlent de «faire semblant». Une façon de contourner la loi tout en satisfaisant aux exigences de la tradition.

Mais alors, pourquoi «faire semblant»? Si la pratique est anodine, pourquoi la cacher?

Peut-être par peur du regard des autres, la honte de ne pas avoir excisé sa fille, ou encore la honte de passer pour «celle qui a rompu avec la coutume». Pour les parents, parfois les mères, la pression sociale prend le dessus au risque même de mettre en danger la santé voire même la vie de l'enfant. Au-delà même, les fillettes se sentent coupable d'être différentes des autres avec lesquelles elles jouent. Pourquoi?



Par habitude. Par héritage. Par peur de rompre.

La stratégie des cadeaux pour faire taire la peur

Pour amener les fillettes à accepter, les familles usent de promesses. On leur promet des grandes fêtes, des danses, des cadeaux, des valises remplies d'habits neufs, des bijoux. Elles seront habillées et coiffées et des marraines sont même

désignées pour le grand jour de «sortie des filles».

Ainsi, la douleur est masquée par la fête. La mutilation est présentée comme une récompense. C'est de cette manière que le mal se légitime et se transmet de génération en génération.

Une pratique sans fondement, aux lourdes conséquences

Pourtant, les médecins et

les ONG de défense des droits des enfants et de lutte contre les violences faites aux femmes le rappellent sans cesse : l'excision n'apporte aucun bénéfice pour la santé. De sources médicales, les complications sont nombreuses : hémorragies, infections, douleurs chroniques, problèmes obstétricaux, traumatismes psychologiques. Des séquelles qui marquent une femme pour

toute sa vie.

Enfin, l'excision n'a aucun fondement religieux.

Malgré les campagnes de sensibilisation et le cadre légal qui l'interdit, elle persiste. Les mutilations génitales féminines sont formellement interdites et criminalisées par le code pénal de 2016, le code de l'enfant révisé de 2019, des peines de prisons sont prévues pour les coupables et les complices.

L'urgence d'agir autrement

Les grandes vacances restent une période à haut risque. Les fillettes sont plus vulnérables.

Il est urgent de renforcer la mobilisation. Au-delà de la répression, il faut proposer des alternatives : des rites de passage sans excision, l'implication des leaders communautaires, religieux et des mères elles-mêmes.

Protéger une fille ne doit pas être une source de honte, mais mettre sa vie en danger pour faire comme les autres où céder à la tradition, si.

MLD

Un combat de longue haleine

Alors que les vacances scolaires approchent, la question de l'excision refait surface en Guinée. Dans certaines familles, cette période est considérée comme propice à la pratique, profitant de l'éloignement temporaire des jeunes filles de l'école. Mais derrière ce rite présenté comme une tradition, se cachent des conséquences sanitaires et psychologiques graves.

Les médecins alertent sur les dangers liés à l'excision : douleurs intenses, saignements, infections et cicatrisation difficile. À long terme, les femmes peuvent souffrir de complications urinaires, menstruelles, sexuelles ou obstétricales. « Nous recevons encore des patientes présentant des séquelles parfois irréversibles », explique le Dr Djibril Camara "Izna", médecin généraliste à Conakry.

Un traumatisme psychologique persistant

Au-delà des blessures physiques, l'excision laisse des traces psychologiques profondes. Peur, angoisse et traumatisme peuvent

accompagner les victimes pendant des années. Une femme témoigne : « J'étais encore une enfant lorsque j'ai subi l'excision. Je me souviens surtout de la peur et de la douleur. Aujourd'hui encore, certains souvenirs restent difficiles. »

Les vacances, une période de vulnérabilité

La fermeture des écoles rend les adolescentes plus exposées. Les acteurs de la protection de l'enfance appellent les familles, enseignants et communautés à redoubler de vigilance. Les professionnels de santé insistent sur la nécessité de sensibiliser les parents aux risques et de protéger les filles contre toute intervention



sans justification médicale.

Au-delà des vacances, la lutte contre l'excision en Guinée reste un défi majeur. Les organisations de défense des droits des femmes plaident pour une mobilisation

durable et un dialogue respectueux avec les communautés afin de faire évoluer les normes sociales.

Les vacances devraient être un moment de repos et d'épanouissement pour les

jeunes filles. Elles ne doivent pas devenir une période de vulnérabilité face à une pratique qui compromet leur santé et leur avenir.

Ibrahima Sory Bangoura



REPUBLIQUE DE GUINEE

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP)

Programme d'Appui à l'Insertion et à l'Emploi Décemment par la Formation Professionnelle - Composante AFD (PAIED-FP/AFD)

SERVICES DE CONSULTANT

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MENA-ETFP/PAIED-FP/2026

TITRE : MISSION D'AUDIT FINANCIER, DES COMPTES, DU CONTROLE INTERNE, DE LA PASSATION DES MARCHES ET DES DILIGENCES LCB/FT/SANCTIONS DU PAIED- FP/AFD

FINANCEMENT : Union européenne et Agence française de développement (AFD) - Conventions N° CGN1372 02T et CGN1372 03U

Date de Publication : Le 17/08/2026

Date limite de dépôt: Le 07/09/2026 à 12h00

La République de Guinée, a reçu un financement de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement (l'AFD) pour la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'insertion et à l'Emploi Décemment par la Formation Professionnelle - composante AFD (PAIED-FP/AFD).

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP), en tant que Maître d'Ouvrage du Programme a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements au titre des services relatifs à la mission d'audit du Programme.

Le MENA-ETFP désigné « Client » bénéficie, dans le cadre du présent processus, de l'appui de

l'Assistance Technique mobilisée auprès de l'Unité de Coordination du Projet du Client, sans que cet appui ne se substitue aux responsabilités du Client dans la préparation, la conduite et la validation du processus de sélection.

Les Services du Candidat auront pour objet la réalisation des audits financiers annuels et de clôture de la composante AFD du PAIED-FP, le contrôle de l'utilisation des fonds alloués, l'évaluation du système de contrôle interne, la vérification de la conformité des procédures de passation des marchés aux directives pour la passation de marchés financés par l'AFD (dispositions applicables aux Conventions signées avant février 2024) et au code des marchés publics guinéen et textes d'application, ainsi que les diligences LCB/FT/Sanctions économiques et financières ou d'intégrité prescrites par la Convention de Financement (CGN1372). L'auditeur devra également vérifier le taux de justification de l'utilisation des avances, formuler des recommandations opérationnelles.

La composante du PAIED en maîtrise d'œuvre par le MENA-ETFP est dotée d'une enveloppe de 11,3M€ dont 9,3 M€ proviennent de la contribution de l'Union européenne et 2 M€ de l'AFD.

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP), à travers l'UCP PAIED-FP, invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt s'adresse aux : Bureaux/Cabinets d'Audit.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles sur simple demande au PAIED.

Afin de confirmer leur éligibilité, les Candidats devront joindre à leur Manifestation d'intérêt la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale, figurant en annexe au présent avis, dûment signée et non modifiée.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris un membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche ; un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'intérêt doit inclure : une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne seront pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. À ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires. Un maximum de quinze (15) références sera présenté par chaque Candidat. Le caractère similaire des références présentées sera analysé en fonction de leur pertinence relative par rapport aux services à mettre en œuvre tels que décrits ci-dessus. Les références devront préciser, au minimum, l'intitulé de la mission, le client, le pays, le bailleur le cas échéant, le

montant ou le volume de prestation, la période d'exécution, les principales diligences réalisées et les livrables produits.

En particulier, il est attendu que les Candidats présentent des références pour des marchés dont les caractéristiques sont similaires à un ou plusieurs des critères suivants :

Durée, volume et taille de projet comparables : audits de projets ou programmes publics/multi- bailleurs comportant des avances renouvelables, des audits annuels et/ou de clôture, avec un volume indicatif comparable à celui prévu par les TdR ;

Nature des services : audit financier, audit des comptes de projet, contrôle de l'utilisation des fonds, évaluation du contrôle interne, revue de passation des marchés, audit de dépenses, diligences LCB/FT/Sanctions et suivi de recommandations ;

Domaine et expertise techniques : audit de projets financés par l'AFD, l'Union européenne ou d'autres bailleurs internationaux, application des normes ISA/IFAC, vérification de l'éligibilité des dépenses, contrôle des pièces justificatives, circularisations ou rapprochement des comptes bancaires de projet, revu du contrôle interne et des procédures de passation des marchés conformément aux conventions de financement, aux Directives AFD 2019 applicables et au code des marchés publics guinéen et ses textes d'application en vigueur ;

Contexte géographique et linguistique : mission à réaliser principalement à Conakry, avec des déplacements éventuels sur les sites d'intervention du Programme, notamment Mamou et Koba. Les prestations, les échanges et les livrables seront réalisés en langue française.

Le Client n'analysera pas de CV ou profils d'experts à ce stade. Les CV, la méthodologie détaillée et la proposition financière ne seront demandés qu'aux Candidats qui seront retenus sur la liste restreinte et invités à soumettre une proposition dans le cadre de la Demande de Propositions.

La Manifestation d'intérêt ne doit comprendre ni méthodologie détaillée, ni CV d'experts, ni proposition financière. Toute information demandée à ce stade doit rester limitée aux références, à l'expérience pertinente, aux qualifications institutionnelles et aux capacités générales du Candidat.

Le Contrat sera un contrat forfaitaire à tranches. La tranche ferme porte sur le premier audit de la composante AFD du PAIED-FP. Les tranches conditionnelles portent sur les audits annuels ultérieurs et l'audit final/de clôture, sous réserve de la satisfaction du Client et de l'AFD sur les livrables de l'exercice précédent.

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'intérêt au regard des critères suivants, uniquement pour établir une liste restreinte homogène, sans notation ni classement des candidatures :

Capacités internes du Candidat, organisation générale pour des missions d'audit, capacité de supervision, dispositif d'assurance qualité et contrôle qualité applicable aux missions d'audit financier, de contrôle interne et de passation des marchés ;

Affiliation professionnelle, agrément ou inscription du cabinet et/ou du signataire responsable auprès de l'ordre des expert-comptable de son pays, ou auprès d'un organisme professionnel national ou international reconnu, lorsque cette exigence est applicable dans le pays d'établissement ;

Expérience récente en Guinée ou en Afrique francophone, disponibilité logistique, connaissance de l'environnement institutionnel des projets publics financés par des bailleurs et capacité à intervenir sur plusieurs sites, y compris pour la collecte et la revue de pièces justificatives et documents de passation des marchés.

Le MENA-ETFP dressera une liste restreinte de trois (3) à six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues et soumise à l'avis de non-objection de l'AFD, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'intérêt seront envoyées par courriel à l'adresse suivante : prmp@metfp.gov.gn. Elles doivent être transmises sous la forme de fichiers non modifiables de type PDF, lisibles et signés, d'une taille maximale recommandée de quinze (15) Mo par envoi. L'objet du courriel devra porter la mention : «AMI N°001/MENA-ETFP/PAIED-FP/2026 - Mission d'audit du PAIED-FP/AFD - (Nom du Candidat)».

Le Client confirmera sous vingt-quatre (24) heures la réception de chaque Manifestation d'intérêt qu'il aura reçue à l'adresse de courriel ci-dessus. En l'absence d'une telle confirmation reçue de la part du Client sous vingt-quatre (24) heures après envoi de sa Manifestation d'intérêt, le Candidat est invité à vérifier avec le Client la bonne réception de sa Manifestation d'intérêt.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des éclaircissements en adressant une demande écrite à l'adresse de courriel mentionnée ci-dessous, au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant la date limite de remise des Manifestations d'intérêt aux heures suivantes: de 9h00 à 17h00 TU.

Tel: (224) 628 33 33 29 et 622 20 39 91.

A l'attention de : Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), MENA-ETFP / UCP PAIED-FP

- Courriel : prmp@metfp.gov.gn.

Le Client répondra aux demandes d'éclaircissement par écrit, en transmettant la réponse à tous les Candidats concernés par le présent Appel à Manifestations d'intérêt, sans identifier la source de la demande d'éclaircissement.



Annexe à la Manifestation d'intérêt (A fournir signée avec la candidature, sans modification du texte)

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition : Mission d'audit financier, des comptes, du contrôle interne, de la passation des marchés et des diligences LCB/FT/Sanctions du PAIED-FP/AFD (le «Marché»)

A : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP), à travers l'UCP PAIED-FP (le «Maître d'Ouvrage»)

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'«AFD») ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :

2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;

2.2 Avoir fait l'objet :

a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre la présente Déclaration d'intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;

2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;

2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;

2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debar> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit

d'intérêt suivantes :

3.1 Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.

3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;

3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :

a) Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;

b) Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires eUou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires eUou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.*

Nom: _____ En tant que: _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹ : _____

Signature: _____

En date du: _____

¹ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat.

Religion

L'Église de Guinée célèbre la fête de l'Assomption

Comme partout dans le monde, les fidèles chrétiens de Guinée ont célébré ce samedi 15 août 2026 la fête de l'Assomption. Cette célébration chrétienne, organisée chaque 15 août, commémore l'élévation de la Vierge Marie au ciel, corps et âme, marquant la fin de sa vie terrestre et son entrée dans la gloire de Dieu.



À la paroisse Saint-Augustin de Taouyah, les fidèles ont vécu intensément cette fête. Une veillée de prière et de louange a précédé la grande messe du 15 août, célébrée par le Nonce apostolique en Guinée, Son Excellence Mgr Jean-Sylvain Emien Mambé.

Dans son homélie, Mgr Jean-Sylvain a d'abord souhaité une bonne fête à tous les fidèles, en particulier à celles qui portent le prénom Marie, ainsi qu'à la Fraternité des femmes de Notre-Dame de Toutes Grâces de Saint-Augustin de Taouyah, qui célèbre ses 30 ans d'existence. Il a rappelé l'impor-

tance de la Vierge Marie dans la vie de l'Église catholique : elle a offert le salut à l'humanité en donnant naissance à Jésus-Christ.

Il a ensuite exhorté les femmes à demeurer des piliers de l'Église et de la société, et à prier intensément pour la Guinée afin que règnent la paix et l'amour.

La célébration s'est achevée dans une ambiance festive, marquée par la bénédiction finale et des pas de danse exprimant la joie de l'Assomption.

Alexis Nyankoye
Tonamou

Assomption

Une fête au cœur de la spiritualité chrétienne

Chaque 15 août, des millions de chrétiens à travers le monde célèbrent l'Assomption, l'une des fêtes religieuses les plus importantes du calendrier catholique. Selon la tradition, l'Assomption marque l'élévation de Marie, mère de Jésus, au ciel « corps et âme » à la fin de sa vie terrestre. Un dogme proclamé officiellement en 1950 par le pape Pie XII, mais profondément enraciné dans la foi chrétienne depuis les premiers siècles.



Au-delà de sa dimension théologique, l'Assomption occupe une place particulière dans la vie des fidèles. Pour beaucoup, elle symbo-

lise l'espérance d'une vie après la mort et rappelle la promesse de résurrection offerte à tous les croyants. « L'Assomption est un message d'espérance dans un monde souvent marqué par l'incertitude », explique un prêtre de la région parisienne. « Marie devient le signe que la vie humaine, dans toute sa fragilité, est appelée à une destinée plus grande. »

Dans de nombreuses villes, la fête donne lieu à des processions, des pèlerinages et des rassemblements populaires. En France, où le 15 août est également un jour férié, les célébrations mêlent traditions religieuses et moments de convivialité. À Lourdes, l'un des principaux sanctuaires mariaux du monde, des milliers de pèlerins se réunissent pour une veillée aux flambeaux devenue emblématique.

Si l'Assomption reste avant tout une fête spirituelle, elle témoigne aussi de la place centrale qu'occupe Marie dans la culture chrétienne. Figure de douceur, de fidélité et de confiance, elle continue d'inspirer les croyants, qui voient en elle un modèle de foi et une présence réconfortante dans les moments difficiles.

Une synthèse
de J.-M Morgan

Maria Camara

Dabompa

L'Assomption célébrée à la paroisse Saint Jean

La fête de l'Assomption est célébrée chaque 15 août par les fidèles chrétiens. Elle commémore l'élévation de la Vierge Marie au Ciel.

À la paroisse Saint Jean Évangéliste, la célébration a débuté par une neuvaine, clôturée le vendredi 14 août par une veillée de prière pour confier à la Vierge les intentions des fidèles.

Le jour de la fête, la messe a commencé par une procession des légionnaires de Marie, des filles de Marie et des fraternités de femmes.

Le vicaire, Père Jean Tanba Sandouno, a rappelé que l'Assomption signifie que Marie, qui a porté dans son sein le Sauveur Jésus-Christ, n'a pas connu la corruption du tombeau. Dieu l'a élevée auprès de Lui, et c'est pourquoi il n'existe pas de tombe de Marie.

Mme Goïpogui Agnès Gou



Zoumanigui, présidente des Filles de Marie, a souligné que l'Assomption est une grande fête, symbole de la montée glorieuse de la Vierge au Ciel. Elle a exprimé sa joie : « Marie a été une servante qui a dit Oui à Dieu pour mettre au monde notre Sauveur. Son Oui fait

de nous aujourd'hui les enfants de Dieu. Je suis comblée de joie, car nous avons célébré le baptême de notre groupe et confié les intentions de la paroisse à l'intercession de la Vierge Marie. »

M. Leno Antouane a par-

tagé son sentiment de fierté : « Maman Marie est pour tous les chrétiens une mère qui a donné naissance au Sauveur du monde. Nous ne pouvions passer cette journée sans réaffirmer notre amour envers elle, qui a tout donné à l'Église universelle. Comme à chaque occasion, nous lui présentons nos intentions : la réussite de nos projets, la paix dans notre pays et la cohésion sociale. »

Ainsi, la fête de l'Assomption demeure pour les fidèles une grande mobilisation spirituelle et communautaire, pour commémorer la montée glorieuse de la Vierge Marie au Ciel.

Horoya en deuil

Aminata Conté n'est plus ! Amizo, pour les intimes

Décédée à Conakry, jeudi 13 août 2026, elle a été inhumée le lendemain à Koubia (Dubréka), entourée des siens. Témoignage sur les derniers instants de la défunte.

Depuis le jour où tu as mis pied dans les locaux de la Direction générale du Quotidien national HOROYA jusqu'à aujourd'hui, personne ne s'est jamais plaint de toi. On ne t'a jamais vue dans un état de colère. Tu as toujours été cette fille soumise, joviale, respectueuse. Le respect que tu avais pour toi-même, tu l'as également porté à tes collègues, collaborateurs et supérieurs. Obéissante, disponible, toujours disponible pour tout le monde.

Le social était ton point fort : constamment présente, prête à répondre à toute invitation, de Conakry jusqu'à l'intérieur du pays. Malgré ton statut de stagiaire, tu as toujours cherché à combler le vide, à être proche de chacun. Tu es partie sans obtenir la suite favorable du combat que tu as tant mené. Telle est la volonté divine. Tu as laissé ce combat entre les mains de l'équipe, espérant un bon résultat un jour.

Tu as quitté Horoya le mardi 04 août, après le conseil de ré-



daction, en me confiant ta situation sanitaire. Je t'ai dit d'aller voir la DGA pour lui expliquer ce qui serait le motif de ton absence. Tu l'as fait, puis tu es revenue me faire le compte rendu de votre échange. Ensuite,

tu m'as dit que tu rentrais, que tu avais une commission de ta maman à faire à Matam. Je t'ai répondu « Awa ». Tu es sortie de la salle de rédaction en disant : « Je t'appelle après pour te donner ma position ». J'ai dit

: « OK, bye bye ».

Tu m'as appelé la veille de ton intervention, toute la journée jusqu'au soir, avec un ton rempli de peur, en me donnant ton programme à l'hôpital. Je t'ai ré-

pondu « Awa ». Tu m'as dit : « Djiwo, j'ai peur, mon cœur bat fort », et tu pleurais. Je t'ai demandé : « Amie, pourquoi tu pleures ? » Puis je t'ai dit : « Ne commence pas par ça, tu es déjà sur les lieux, cela peut t'affecter et jouer sur ta tension. Donc arrête ». J'ai pleuré aussi en te disant : « Tu crois en Dieu ? » Tu m'as répondu : « Oui ». Je t'ai dit : « Sois forte, tout va bien se passer inch'Allah ». Tu m'as demandé de prier pour toi, Yandi. Je t'ai dit « Inch'Allah, je commence tout de suite, je suis sur mon tapis de prière ». Tu as dit : « Awa, je t'attends à la clinique ». Je t'ai répondu : « Pas de problème, je passe te voir ces deux jours ». Ce fut notre dernière conversation.

De Conakry à Bouramaya (Koubia), les témoignages sur toi sont les mêmes : ta bonté, ta disponibilité, ton respect et tant d'autres belles paroles sur ta personne.

Que Djanatoul Firdaous soit ta dernière demeure, Amie. Que Dieu accepte toutes les prières formulées pour toi. Que la terre de ton Bouramaya natal, que tu as tant aimé et fréquenté, te soit légère.

Djiwo Diallo

N'Zérékoré

Les autorités volent au secours des sinistrés du grand marché

L'engagement des autorités en faveur des sinistrés du Grand Marché de N'Zérékoré se matérialise davantage. Ce jeudi 13 août, la pose de la première pierre du marché de recasement a marqué le lancement officiel des travaux sur le site de Télépoulou, en présence des autorités régionales, préfectorales et communales, des représentants des entreprises ainsi que d'une forte mobilisation de la population.



Près de 3 000 commerçants et autres personnes touchées par l'incendie sont concernés par cette opération. Face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés depuis le sinistre, les autorités ont engagé des actions visant à leur permettre de reprendre progressivement leurs activités dans des condi-

tions plus sécurisées et adaptées.

80 kiosques pour relancer les activités

Au cœur du projet figure la construction de 80 kiosques métalliques de 2 mètres sur 2 mètres, destinés aux commerçants sinistrés. Ces espaces

doivent leur permettre de reprendre progressivement leurs activités commerciales et leurs sources de revenus, en attendant la reconstruction du Grand Marché.

Le projet prévoit également trois hangars métalliques de 31,50 mètres sur 12 mètres, deux blocs de latrines de cinq

cabines chacun, ainsi que des travaux d'adduction d'eau et d'aménagement du site. Les travaux ont été répartis en cinq lots afin de faciliter leur exécution.

Plus de 2,5 milliards de francs déjà mobilisés

L'accompagnement des sinistrés repose aussi sur un important dispositif financier. Selon l'ANAFIC, une première tranche de 2 517 316 686 francs guinéens, représentant environ 53 % du coût global des travaux, a déjà été mise à la disposition de la commune urbaine de N'Zérékoré.

Pour le maire, Zermain Tavaguez Kolié, ce projet traduit une volonté de répondre concrètement à la détresse des commerçants touchés : « Le lancement officiel des travaux d'aménagement de ce site de recasement à Télépoulou apporte une réponse digne, sécurisée et adaptée pour permettre la reprise rapide des activités économiques. »

De son côté, le gouverneur de la région, Colonel Moussa Condé, a salué l'engagement des autorités et réaffirmé leur détermination à mener le projet à son terme.

Pour l'ANAFIC, cette initiative marque le passage de l'engagement à l'action. L'agence assure qu'elle poursuivra son rôle dans le financement et le suivi des investissements relevant de sa mission.

Ainsi, la construction de ce marché de recasement constitue une première réponse concrète aux difficultés des sinistrés. À travers les 80 kiosques, les hangars et les différentes infrastructures prévues, les autorités ambitionnent de permettre aux victimes de retrouver progressivement leurs activités, leurs revenus et des conditions de travail plus dignes, en attendant la reconstruction du marché central de N'Zérékoré.

Thierno Amadou Diallo
Correspondant

Saison des pluies

Les motards face aux dangers de la route

À Conakry, la saison des pluies complique la circulation et expose particulièrement les conducteurs de motos à plusieurs dangers. Chaussées glissantes, mauvaise visibilité et inondations rendent leurs déplacements plus risqués. Malgré ces difficultés, les taxi-motards continuent de travailler pour assurer leurs revenus.



Dès les premières fortes pluies, les conditions de circulation changent. Les eaux recouvrent certaines parties de la chaussée et rendent les obstacles difficiles à repérer. Pour les conducteurs de motos, cette situation peut provoquer une perte d'équilibre et entraîner de nombreuses chutes.

« Pendant la pluie, je suis obligé de réduire ma vitesse.

Les trous sont souvent remplis d'eau et on ne sait pas à quelle profondeur ils se trouvent. Il m'est déjà arrivé de perdre l'équilibre en essayant d'éviter un trou », explique Mamadou Bah, conducteur de taxi-moto.

La pluie réduit également la visibilité. Les projections d'eau provenant des voitures compliquent davantage la situation.

Pour Ibrahima, automobiliste, la prudence doit être partagée par tous les usagers :

« Quand il pleut beaucoup, on voit difficilement les motos. Certains motards passent rapidement entre les voitures. Il faut vraiment être attentif pour éviter un accident. »

Cette faible visibilité augmente les risques de collision, notamment lorsque la circulation est

dense.

L'état de la moto joue également un rôle important dans la sécurité du conducteur. Des freins défectueux peuvent également rendre un arrêt d'urgence difficile.

Abdoulaye Camara, mécanicien conseille aux conducteurs de contrôler régulièrement leurs engins : « Avant de prendre la route surtout pendant la saison des pluies, il faut vérifier les pneus, les freins et les feux. Un pneu trop usé peut facilement faire glisser la moto sur une route mouillée. »

Selon lui, certains conducteurs attendent qu'une panne survienne avant de faire contrôler leur

moto. Une habitude qui peut augmenter les risques d'accident.

Pour les conducteurs de taxi-moto, la difficulté est aussi économique. Arrêter de circuler pendant plusieurs heures signifie perdre une partie de leurs revenus. Certains prennent donc la décision de continuer leur acti-

tivité malgré les mauvaises conditions météorologiques.

« Nous savons que la pluie est dangereuse, mais nous devons travailler. C'est notre activité. Quand il pleut, je roule simplement plus doucement et j'évite les routes que je connais comme étant trop usées », Mamadou Bah, conducteur de taxi-moto.

Pendant la saison des pluies, les motos sont donc confrontées à plusieurs dangers : collisions, mauvaise visibilité et inondations.

Pour limiter les accidents, l'entretien des motos, le port du casque, la réduction de la vitesse et le respect des distances de sécurité restent indispensables.

Mais la responsabilité ne repose pas uniquement sur les motos. L'amélioration de l'état des routes, le curage des caniveaux et la sensibilisation de tous les usagers sont également nécessaires.

Marima Youmé Diallo
Etudiante-Stagiaire

Conakry

La cherté des loyers met les ménages sous forte pression

À Conakry, trouver un logement à un prix abordable devient de plus en plus difficile. Dans plusieurs quartiers de la capitale, les loyers pèsent sur les revenus des ménages. Locataires et propriétaires expliquent chacun les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Se loger à Conakry représente aujourd'hui une importante dépense pour de nombreux ménages. Dans plusieurs quartiers de la capitale, les prix des loyers restent élevés, alors que les revenus de nombreuses familles ne connaissent pas la même évolution.

Pour certains locataires, payer le loyer chaque mois signifie faire des sacrifices sur d'autres dépenses essentielles. La situation est encore plus difficile pour les familles nombreuses ou les personnes ayant des revenus modestes.

« Je paie actuellement un loyer qui représente une grande partie de mon salaire. Chaque mois, je suis obligé de faire des sacrifices sur certaines dépenses pour pouvoir payer à temps. Avec l'augmentation des prix, trouver un logement moins cher devient de plus en plus difficile à Conakry », nous confie Mamadou Yaya Bah, locataire à Koloma.

D'autres sont contraints de s'éloigner de leur lieu de travail

pour trouver un logement moins cher. Une décision qui entraîne souvent une hausse des dépenses liées au transport.

C'est le cas d'Ibrahima Diallo : « J'ai dû quitter mon ancien logement parce que le propriétaire avait augmenté le loyer. Aujourd'hui, je suis obligé d'habiter plus loin de mon lieu de travail. Le loyer est peut-être moins cher, mais je dépense davantage pour le transport. »

Mais du côté des propriétaires, la hausse des loyers s'explique notamment par les dépenses liées à l'entretien et aux réparations des bâtiments. Certains estiment que le montant du loyer doit tenir compte des charges qu'ils supportent. Ousmane Keita propriétaire explique

« Nous aussi, les propriétaires, nous faisons face à des dépenses importantes. L'entretien du bâtiment, les réparations et certains travaux coûtent cher. Le prix du loyer doit donc tenir compte de ces charges. Nous essayons de fixer des montants qui correspondent à



l'état et à la situation du logement ».

Entre les difficultés financières des locataires et les charges évoquées par les propriétaires, le marché locatif reste sous pression à Conakry. Pour de

nombreux ménages, trouver un logement décent à un prix accessible demeure un véritable défi.

La cherté des loyers pose ainsi la question de l'accès au logement dans la capitale. Une situation qui appelle à une ré-

flexion sur l'encadrement du secteur locatif et le développement de logements accessibles aux ménages à revenus modestes.

Mariama Youmé Diallo
Etudiante-stagiaire

Chicha

Une fumée qui cause des drames silencieux

Longtemps perçue comme une simple distraction entre amis, la chicha gagne du terrain chez les jeunes. Pourtant, derrière ses arômes fruités et son apparente convivialité se cachent des risques sanitaires parfois dramatiques. Maladies cardiovasculaires, transmission de certaines infections lorsque l'embout est partagé et dépendance à la nicotine : médecins et victimes tirent la sonnette d'alarme

Dans les maquis, les cafés et certains lieux de loisirs, la chicha est devenue un symbole de détente pour de nombreux jeunes. Mais cette pratique, souvent considérée comme moins dangereuse que la cigarette, expose ses consommateurs à des conséquences parfois irréversibles.

Assis sur un banc devant un centre de santé de Conakry, Mamadou Camara, 24 ans, peine à terminer une phrase sans reprendre son souffle. Le jeune homme affirme avoir consommé la chicha presque quotidiennement pendant plusieurs années, nous explique-t-il.

« Je pensais que ce n'était pas dangereux. Aujourd'hui, j'ai des douleurs à la poitrine et les médecins m'ont diagnostiqué une maladie cardiaque. Si j'avais su ce qui m'attendait, je n'aurais jamais commencé », regrette-t-il.

Selon lui, sa vie a complètement changé. Les activités sportives qu'il pratiquait autrefois lui sont désormais difficiles.

Au quartier Hamdallaye, Ibrahima Diallo, étudiant, raconte avoir été traité pour une maladie infectieuse après avoir partagé régulièrement une chicha



avec plusieurs amis. « Nous utilisons tous le même embout sans vraiment y penser. Quelques semaines plus tard, je suis tombé malade. Les médecins m'ont expliqué que certaines infections peuvent se transmettre lorsqu'on partage ce type de matériel sans précaution. Depuis, je ne touche plus à la chicha », confie-t-il.

Les professionnels de santé rappellent que le partage d'un embout peut favoriser la transmission de certaines infections, notamment lorsqu'aucune

mesure d'hygiène n'est respectée.

Dans une petite concession de la périphérie de Conakry, la famille de Souleymane Bah, 22 ans, vit dans l'inquiétude. Le jeune homme, assis à l'écart, parle par moments de façon décousue avant de retomber dans un long silence.

Ses proches racontent qu'après une soirée entre amis, il est devenu persuadé que des cheveux avaient été introduits dans la chicha qu'il avait con-

sommée et que cet événement est à l'origine de son état actuel.

« Il dit souvent que ses amis lui ont fait du mal ce soir-là. Depuis, il a parfois des comportements inhabituels et nous avons dû l'emmener plusieurs fois à l'hôpital », confie un membre de sa famille.

À ce jour, aucun élément ne permet d'établir qu'un tel acte puisse provoquer des troubles mentaux. Les causes de ces troubles nécessitent une évaluation médicale spécialisée.

Pour Dr Abdoulaye Bah, cardiologue, les conséquences de la chicha sont largement sous-estimées.

« Une séance de chicha peut exposer l'organisme à des quantités importantes de fumée, de monoxyde de carbone et de substances toxiques. Cela augmente le risque de maladies cardiovasculaires, de maladies respiratoires, de cancers et de dépendance à la nicotine. Le partage des embouts peut également favoriser la transmission de certaines infections si les règles d'hygiène ne sont pas respectées », déclare-t-il.

Concernant les croyances selon lesquelles certains objets ou substances

ajoutés à la chicha provoqueraient directement des troubles mentaux, le spécialiste reste catégorique.

Selon lui, « Il n'existe aucune preuve scientifique montrant que des cheveux placés dans une chicha puissent provoquer une maladie psychiatrique. En revanche, toute personne présentant des troubles du comportement ou des symptômes psychiques doit être examinée rapidement par un professionnel de santé afin d'en rechercher la véritable cause. »

Face à la popularité croissante de la chicha chez les adolescents et les jeunes adultes, les médecins appellent à renforcer les campagnes de sensibilisation. Ils invitent également les parents, les établissements scolaires et les autorités sanitaires à mieux informer sur les risques réels liés à cette pratique.

Derrière les nuages de fumée et l'image festive de la chicha se cachent des dangers bien réels. Maladies cardiovasculaires, dépendance, risques de transmission d'infections et autres complications sanitaires rappellent que cette pratique est loin d'être anodine. Les témoignages recueillis montrent que quelques instants de plaisir peuvent parfois laisser des séquelles durables.

La jeunesse est-elle suffisamment informée des conséquences réelles de la chicha avant d'en faire l'expérience ?

Lamarana Barry
Étudiante stagiaire

Vin de palme

Entre consommation et règles d'hygiène

Longtemps considéré comme une simple boisson traditionnelle, le vin de palme suscite aujourd'hui un intérêt grandissant pour ses qualités nutritionnelles. Riche en vitamines, en minéraux et en levures naturelles lorsqu'il est fraîchement récolté, il pourrait contribuer au bien-être de l'organisme. Entre héritage culturel, savoir-faire ancestral et recommandations médicales, spécialistes et consommateurs invitent toutefois à une consommation responsable.

Dans les villages comme dans les grandes villes, le vin de palme reste une boisson emblématique du patrimoine africain. Servi lors des cérémonies coutumières, des mariages, des baptêmes ou encore des rencontres familiales, il accompagne depuis des siècles la vie des communautés. Au-delà de son importance culturelle, cette sève de palmier fraîchement récoltée attire désormais l'attention des professionnels de la santé en raison de ses propriétés nutritionnelles.

Récolté directement sur le palmier, le vin de palme est naturellement riche en sucres, en vitamines du groupe B, en vitamine C, en acides aminés ainsi qu'en minéraux essentiels tels que le potassium, le magnésium et le calcium. Ces éléments participent au bon fonctionnement de l'organisme lorsqu'ils sont consommés avant une fermentation avancée.

Pour Dr Mamadou Diallo, nutritionniste, le vin de palme frais constitue une source intéressante de nutriments : « Le vin de palme fraîchement recueilli contient des vitamines et des levures naturelles qui peuvent favoriser le bon fonctionnement de l'organisme. Il apporte également une énergie rapidement disponible grâce à ses sucres naturels. Cependant, ces qualités dimi-

nuent progressivement au fur et à mesure que la fermentation augmente. »

Le spécialiste insiste sur le fait que la fraîcheur du produit constitue la principale condition pour bénéficier de ses qualités nutritionnelles.

Outre ses apports nutritionnels, le vin de palme est également reconnu par plusieurs consommateurs pour ses effets bénéfiques sur la digestion.

Selon Dr Aïssatou Camara, gastro-entérologue, les levures naturellement présentes dans le vin de palme non fermenté pourraient contribuer à l'équilibre du microbiote intestinal.

« Certaines levures naturelles présentes dans cette boisson peuvent participer au maintien d'une bonne flore intestinale. Toutefois, il ne s'agit pas d'un médicament. Une alimentation équilibrée demeure essentielle pour préserver une bonne santé digestive », prévient-il.

Dans les zones rurales, cette réputation traverse les générations

À Wonkifong, un village de Coyah, Moussa Bangoura, récolteur de vin de palme depuis plus de vingt ans, explique que les consommateurs privilégient toujours le produit fraîchement tiré.

« Dès les premières heures de la matinée, les clients viennent chercher le vin fraîchement récolté. Il est plus doux, naturellement sucré et beaucoup plus apprécié. Après quelques heures, son goût change parce que la fermentation commence rapidement », note-t-il.

Selon lui, les méthodes traditionnelles de récolte permettent également de préserver la qualité de la boisson lorsque les règles d'hygiène sont respectées.

Au grand marché de Coyah, Jacqueline Loua, consommatrice régulière, affirme apprécier le vin de palme depuis son enfance.

« Chez nous, cette boisson fait partie de notre culture. J'en bois de temps en temps parce que je trouve qu'elle facilite la digestion après certains repas », se réjouit-elle.

Même constat pour Jacques PIVI, rencontré dans un maquis de la capitale : « Nos parents nous ont toujours appris à boire le vin de palme avec modération. Lorsqu'il est frais, il est agréable et rafraîchissant. L'essentiel est de ne pas en abuser. »

Si les qualités nutritionnelles du vin de palme sont reconnues lorsqu'il est consommé frais, les médecins rappellent que cette boisson devient progres-



sivement alcoolisée sous l'effet de la fermentation.

Pour Dr Abdoulaye Sylla, médecin interniste, la prudence reste indispensable.

« À mesure que la fermentation progresse, la teneur en alcool augmente. Une consommation excessive expose aux mêmes risques que les autres boissons alcoolisées, notamment les maladies du foie, les troubles cardiovasculaires ou la dépendance »,

prévient le médecin.

Le vin de palme est bien plus qu'une boisson traditionnelle. Consommé frais et avec modération, il présente des qualités nutritionnelles intéressantes tout en occupant une place importante dans le patrimoine culturel africain. Toutefois, les spécialistes rappellent qu'une consommation excessive peut être nocive en raison de sa fermentation rapide.

Lamarana Barry
Étudiante stagiaire

Vie nationale

Dr Sékou Koureissy Condé plaide pour une conscience nationale au service de la stabilité

Professeur de sociologie politique et figure reconnue de la société civile, Dr Sékou Koureissy Condé, Président de l'ONASUR, multiplie les appels à une prise de conscience collective face aux défis à relever par la Nation.

Pour cet intellectuel engagé, le silence n'est pas une option lorsque l'avenir du pays est en jeu.

Toujours prompt à intervenir lorsque le débat public et l'actualité l'exigent, Dr Condé défend constamment une approche d'apaisement et un appel à l'unité nationale face à ce qu'il qualifié « d'appel à la conscience collective ». Une manière, selon lui, de rappeler que le développement harmonieux d'un État repose sur la prise de conscience citoyenne et le respect des valeurs républicaines. Un discours centré sur l'intérêt général, la stabilité et le respect des institutions démocratiques et républicaines.

«/ La conscience nationale est le socle moral et civique



qui rappelle que rien ne doit nous éloigner des valeurs et des principes qui fondent notre vivre ensemble/ », affirme-t-il. Elle impose, dit-il, un attachement profond à la Nation, une fidélité aux insti-

tutions et une discipline quotidienne tournée vers le bien commun.

Pour l'ancien ministre, la stabilité d'un État n'est jamais le fruit du hasard. Elle

résulte d'un engagement partagé pour la paix, l'entente et la cohésion. En un mot, la stabilité est un choix collectif.

«/ Elle naît lorsque les citoyens reconnaissent que la Nation est plus grande que leurs appartenances et leurs intérêts personnels, et que les institutions sont les gardiennes de cet équilibre/ », explique-t-il.

Un message qui résonne dans un contexte où les tensions politiques et sociales rappellent la fragilité des acquis démocratiques.

Dr Condé insiste sur la nécessité de protéger ce qu'il considère comme les piliers

de l'identité collective : la paix, la solidarité, la justice, le respect des institutions et la fidélité à l'intérêt supérieur de la Nation. Des valeurs, somme toute, à préserver.

Selon lui, «/ le citoyen construit son avenir en construisant celui de son pays/ ». La prospérité individuelle, ajoute-t-il, ne peut s'épanouir que dans un cadre institutionnel stable et légitime.

À travers ses prises de position, Dr Sékou Koureissy Condé rappelle que la stabilité d'un État est l'expression visible d'un engagement collectif. Un message qui s'adresse autant aux dirigeants qu'aux citoyens, invités à placer l'intérêt général au-dessus des divisions. Un appel à la responsabilité citoyenne. Tout simplement.

J.-M. MORGAN

Portrait

Quand la notoriété et le mérite caractérisent un homme



Le parcours exemplaire de l'Honorable Sékouba Camara, entre leadership économique et engagement patriotique. Il s'appelle Sékouba Camara. Ce digne fils du Sankaran fait aujourd'hui l'admiration de centaines de citoyens, dont

les bénédictions unanimes accompagnent un rayonnement sans cesse grandissant. Fondateur de « NANA GUINÉE INTERNATIONALE », il est à la tête d'une société qui prouve depuis de nombreuses années son

professionnalisme et son engagement absolu pour l'émergence d'une Guinée nouvelle. Son combat pour la promotion sociale et l'amélioration des conditions de travail au sein des services de sécurité témoigne d'un amour viscéral pour la patrie.

Fournisseur stratégique de la Police Nationale, il s'est illustré par le passé en offrant des véhicules 4x4 et des motos aux services spéciaux anti-drogues et crimes organisés.

Aujourd'hui encore, cet élan ne faiblit pas, porté par une conviction profonde : la sécurité est le socle inébranlable du développement d'une nation. Sur le plan humanitaire, l'homme fait preuve d'une humilité rare. Profondément humaniste, il partage au quotidien les préoccupations des populations locales,

notamment l'accès à l'eau potable. C'est ce qui l'a conduit à offrir plus d'une dizaine de forages aux habitants de Sanoyah, soulageant ainsi une peine historique. Ces œuvres, il les accomplit sans prétention, avec pour seul guide son dévouement et son adhésion entière au projet de société du Chef de l'État, Mamadi DOUMBOUYA. Un adage de la savane ne dit-il pas : « L'oiseau qui, en l'air, gratte déjà le sol, creusera un puits une fois descendu » ?

C'est en reconnaissance de cette générosité que les populations de Sanoyah ont vu en lui le bâtisseur idéal, le plébiscitant massivement lors des urnes. Hier encore, il n'était « que » le PDG de NANA GUINÉE INTERNATIONALE, rôle où il a démontré sa valeur morale et humaine. Désormais investi de la légitimité

populaire, l'Honorable Sékouba Camara ne ménagera aucun effort pour matérialiser sa détermination en faveur de l'essor national. En parfaite symbiose avec l'esprit du CNRD et les nobles idéaux du Président de la République, il s'apprête à écrire une nouvelle page de son engagement pour la Guinée. En somme, l'Honorable Sékouba Camara n'est pas seulement un élu ; il est la preuve vivante qu'en Guinée, le mérite peut se conjuguer avec le don de soi. Son ascension est une promesse faite à la nation : celle d'une gouvernance de proximité, ancrée dans les réalités du terrain et portée par un patriotisme sans faille. L'avenir s'écrit désormais avec ceux qui bâtissent en silence avant de servir sous la lumière.

Mohamed Abdoul Aziz Balde

Agriculture

Vers une stratégie durable pour sécuriser l'approvisionnement en intrants agricoles

La Guinée veut franchir une nouvelle étape dans la transformation de son agriculture. Face aux difficultés récurrentes d'accès aux semences, engrais et produits phytosanitaires, les autorités misent désormais sur une stratégie plus structurée, fondée sur la traçabilité, la production locale, la professionnalisation des acteurs et la modernisation de la distribution.



L'enjeu est de taille : assurer aux producteurs des intrants de qualité, disponibles au bon moment et à des prix accessibles, tout en réduisant progressivement la vulnérabilité du pays aux perturbations des marchés internationaux.

La disponibilité des intrants, un enjeu de souveraineté alimentaire

Pour la campagne agricole 2026, le gouvernement a annoncé la mobilisation de 34 000 tonnes d'engrais NPK, 3 000 tonnes de semences de riz et 1 500 tonnes de semences de maïs, ainsi que d'autres intrants destinés aux producteurs. L'objectif affiché est d'accompagner directement 1,5 million de producteurs familiaux et d'augmenter durablement la production nationale.

Mais au-delà des volumes mobilisés, la question centrale reste celle de l'efficacité du système d'approvisionnement. Les difficultés de transport, de stockage, de distribution et de contrôle de la qualité peuvent empêcher les intrants d'arriver à temps dans les zones de production.

Le ministère de l'Agriculture reconnaît d'ailleurs que l'approvisionnement en intrants demeure un défi. Pour la campagne 2026-2027, il met davantage l'accent sur la proximité et la traçabilité, notamment pour les engrais.

La digitalisation pour améliorer la traçabilité, une nouvelle dynamique est engagée avec la mise en place d'une plateforme numérique de gestion des intrants agricoles, lancée à Conakry en janvier 2026. Cet outil doit contribuer à mieux organiser l'approvisionnement, suivre les flux d'intrants et faciliter leur accès aux producteurs.

La digitalisation pourrait ainsi

permettre de mieux connaître les besoins des différentes zones agricoles, de suivre les stocks et de réduire les risques de détournement ou de mauvaise distribution. Elle offre également la possibilité de rapprocher les fournisseurs, les organisations de producteurs et les services de l'État autour d'un système d'information partagé.

Produire davantage d'intrants en Guinée, la sécurisation de l'approvisionnement ne peut toutefois pas reposer uniquement sur les importations. La Loi portant orientation agricole de 2024 prévoit notamment d'encourager la création d'unités nationales de production d'intrants, ainsi que de soutenir la production, la multiplication et la diffusion de semences améliorées. Elle prévoit également un contrôle renforcé de la qualité des intrants et la répression des fraudes.

Cette orientation ouvre des perspectives importantes pour le développement d'une véritable industrie agricole nationale. La production locale de semences, la valorisation des matières premières disponibles en Guinée et le développement de solutions adaptées aux différentes zones agroécologiques pourraient réduire progressivement la dépendance extérieure.

La coopération entre l'État, la Chambre Nationale d'Agriculture, les organisations de producteurs et le secteur privé apparaît donc essentielle. En mai 2026, le ministère de l'Agriculture et la Chambre Nationale d'Agriculture ont notamment conclu des partenariats portant sur l'acquisition et la distribution des semences et engrais, ainsi que sur les produits phytosanitaires.

Vers une agriculture plus durable, sécuriser l'approvisionnement ne signifie pas seulement

disposer de davantage d'engrais et de produits phytosanitaires. Il s'agit aussi de promouvoir une utilisation plus rationnelle des intrants afin de préserver les sols, les ressources en eau et la biodiversité.

La réglementation guinéenne inscrit déjà les systèmes de production agricole dans une logique respectueuse de l'environnement et prévoit un contrôle de la qualité et de l'utilisation des intrants.

À terme, la stratégie pourrait donc davantage intégrer la fertilisation raisonnée, l'utilisation de semences adaptées aux conditions locales, la valorisation des fertilisants organiques et les pratiques agroécologiques. Une telle approche permettrait d'améliorer les rendements tout en limitant les effets négatifs d'un usage excessif ou

inapproprié des produits agricoles.

La transformation du système d'approvisionnement en intrants s'inscrit dans une ambition plus large de modernisation du secteur agricole guinéen. Le lancement du Pacte AgriConnect en avril 2026 vise notamment à accélérer la transformation durable des systèmes agroalimentaires, renforcer la sécurité alimentaire et créer des emplois.

Pour réussir, la Guinée devra cependant dépasser la seule logique de campagnes agricoles successives. La priorité doit être de construire un système d'approvisionnement permanent, transparent et économiquement viable, capable d'anticiper les besoins des producteurs et de garantir la disponi-

bilité des intrants avant les périodes critiques.

La réussite passera également par le renforcement des infrastructures de stockage, l'amélioration des routes rurales, la formation des producteurs, l'accès au financement et la professionnalisation des distributeurs.

Sécuriser durablement les intrants agricoles, c'est finalement sécuriser la production, les revenus des exploitations familiales et, plus largement, la souveraineté alimentaire de la Guinée. Le véritable défi sera désormais de transformer les initiatives engagées en un système durable, accessible à tous les producteurs et capable de résister aux chocs économiques et climatiques.

Ibrahima Sory Bangoura



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET
DU COMMERCE



PDCVA-G
Projet de Développement des
Chaînes de Valeurs Agricoles
en Guinée



IsDB
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

N°: 31/CAB/MIC/PDCVA-G/2026 Conakry, le 17/08/2026

Le Coordonnateur

A

Messieurs les directeurs Généraux de : AGROBIOTECH, ANPROCA, Millenium Promise, Groupement BETICO CI/DAKO/CIATE, Groupement CIRA-SAS-SECT, Groupement SERTAS-SUDEK-SID, DIVAC GLOBAL SERVICES, EKAP AGRO, Communiqué 224, ETI, IFDC, PYRAMIS SARL, GROUPE SCF-SA, JAO, JOURNAL HOROYA, JOURNAL LE LYNX, Consultant individuel Tidiane Diandia BARRY, Consultant Individuel Souley DIOUF,

Objet : Demande d'informations

Messieurs,

Dans le cadre de l'audit de nos états financiers pour l'exercice 2025, notre auditeur, le cabinet **Forvis Mazars SA** désire obtenir, dans le cadre de l'accomplissement normal de sa mission, confirmation de la position de notre compte dans vos livres à la date du 31 décembre 2025.

A cette fin, nous vous serions obligés d'adresser directement à notre auditeur à l'adresse indiquée ci-dessous les informations suivantes :

- un relevé détaillé de notre compte dans vos livres à la date du 31 décembre 2025,
- le montant et l'échéance des effets que nous avons acceptés,
- le cas échéant, le montant des avances sur commandes en cours à la même date et le montant des factures correspondant à des livraisons avec clause de réserve de propriété

Forvis Mazars SA
Immeuble Sky Invest 2e étage, Quartier Almamya
Commune de KALOUM
Tel : (224) 610 79 55 09
E-mail : ndiayedia.ndiaye@forvismazars.com
Samba.diallo@forvismazars.com

Nous vous remercions de votre obligeance et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Sékou CHERIE

M'Bolo

Une communauté plongée dans l'obscurité...

M'Bolo situé sur la frontière entre la Guinée et la Sierra Leone, est une localité enclavée. Les habitants vivent au rythme de difficultés quotidiennes qui freinent leur développement et renforcent leur sentiment d'abandon. Le manque d'électricité, l'absence d'eau potable et l'état dégradé des routes rendent la vie à M'bolo particulièrement éprouvante.



À M'bolo, l'électricité est un luxe. À la tombée de la nuit, la majorité des familles s'éclairent à l'aide de torches. Quelques ménages, plus aisés, disposent de petits panneaux solaires permettant d'alimenter une ampoule ou de recharger un téléphone.

Cette situation affecte directement les activités économiques, l'éducation des enfants et les soins de santé, souvent dispensés dans des conditions précaires.

Faute de forage ou de réseau d'adduction, les habitants s'approvisionnent dans les marigots pour leurs besoins quotidiens. Pendant la saison des pluies, ils récupèrent l'eau de pluie pour la consommation et les tâches ménagères.

Cette pratique, bien que vitale, expose la population à des risques sanitaires liés à l'utilisation d'une eau non traitée.

Des routes impraticables en saison des pluies

Les infrastructures routières sont dans un état de dégradation avancé. Dès que les pluies s'installent, les pistes deviennent presque impraticables, isolant davantage la communauté.

Le transport des malades, des produits agricoles ou même l'accès aux écoles se transforme alors en véritable parcours du combattant.

Face à cette réalité, les habitants réclament la construction de routes praticables, l'installa-

tion d'un système d'approvisionnement en eau potable et l'électrification de leur localité.

Pour eux, ces infrastructures ne sont pas un privilège, mais un droit fondamental.

« Ici à M'bolo, nous souffrons énormément. Nous n'avons ni électricité, ni eau potable, ni route praticable. Chaque jour, les femmes et les enfants parcourent de longues distances pour aller chercher de l'eau au marigot. La nuit, nous vivons dans l'obscurité. Les élèves ont du mal à étudier et les malades sont pris en charge dans des conditions très difficiles. », témoigne Kamara Abdoulaye, habitant de M'bolo.

De son côté, Marie Bangura, doyenne du village renchérit : « Je suis née ici et j'ai vu grandir plusieurs générations, mais nos conditions de vie n'ont presque pas changé. Avant de quitter ce monde, je voudrais voir notre village bénéficier d'eau potable, d'électricité et de bonnes routes. Nous demandons simplement de pouvoir vivre comme les autres communautés. »

Au rythme de deux monnaies

À quelques kilomètres de la frontière guinéenne, M'bolo illustre la forte intégration économique entre la Sierra Leone et la Guinée. Ici, deux monnaies circulent quotidiennement : le franc guinéen (GNF) et le leone sierra-léonais (SLE).

Un marché transfrontalier

dynamique

Sur les marchés, les commerçants acceptent indifféremment

les deux monnaies. Cette pratique facilite les échanges entre les populations des deux pays, qui traversent régulièrement la frontière pour vendre des produits agricoles, acheter des denrées ou rendre visite à leurs proches.

« Pour ne perdre aucune vente, nous acceptons les deux monnaies », explique un commerçant local.

Les habitants affirment que cette double circulation monétaire est devenue indispensable. Les fluctuations des taux de change obligent toutefois les commerçants à ajuster régulièrement leurs prix pour éviter des pertes.

Bien que le leone soit la monnaie officielle de la Sierra Leone, l'usage de devises étrangères dans les zones frontalières est courant en Afrique de l'Ouest, où les échanges transfrontaliers sont très actifs.

Un reflet des liens historiques et familiaux

Pour les habitants de M'bolo, cette coexistence monétaire témoigne des liens historiques, familiaux et commerciaux qui unissent les communautés des deux côtés de la frontière.

Ici, les frontières administratives comptent parfois moins que les relations de proximité et les besoins du commerce quotidien.

Mohamed Kamara, résident de M'bolo affirme : « Nous sommes habitués à utiliser les deux monnaies. Quand des clients viennent de Guinée, ils paient en francs guinéens. Ceux de Sierra Leone paient en leones. Nos familles vivent de part et d'autre de la frontière, alors les deux monnaies circulent naturellement. Nous suivons simplement le taux de change du jour pour fixer les prix. »

Ibrahima Sory Bangoura
Envoyé spécial

West Africa Champion's Cup

Kankan s'apprête à vibrer au rythme du football ouest-africain

À quelques jours du coup d'envoi de la cinquième édition de la West Africa Champion's Cup, les organisateurs ont rencontré la presse, vendredi 7 août 2026 à Conakry pour présenter les contours de cette compétition devenue, au fil des années, un rendez-vous majeur du football de clubs en Afrique de l'Ouest.

Prévue du 14 au 22 août à Kankan, cette édition ambitionne de franchir un nouveau cap, tant sur le plan sportif qu'organisationnel. Pendant plusieurs jours, la ville de Nabaya sera au centre de l'attention des passionnés du ballon rond.

Plusieurs clubs de la sous-région sont attendus. Guinée : Horoya AC, Hafra FC, Karfamorih FC ; Mali : Djoliba AC, Stade Malien, Réal Bamako, FC Diarra ; Sierra Leone : Star Sport ; Mauritanie : Nzidane FC.

Ces équipes participeront à un tournoi qui se veut à la fois une plateforme de préparation pour les clubs engagés dans les compétitions interclubs de la CAF et un espace de promotion du football ouest-africain.

Pour cette cinquième édition, plusieurs innovations sont annoncées. Elles concernent notamment : l'élargissement du nombre d'équipes participantes, l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des délégations, des ajustements organisationnels visant à donner une dimension plus importante à l'événement.

Ces évolutions traduisent la volonté des promoteurs de consolider la West



Africa Champion's Cup et d'en faire un rendez-vous durable du calendrier sportif régional, capable d'attirer davantage de clubs et de susciter un intérêt croissant auprès du public.

La Fédération Guinéenne de Football était représentée par son secrétaire général, Ibrahima Blasco Barry, qui a salué une compétition contribuant au développement du football national. Selon lui, la confrontation avec des équipes venues d'autres pays de la sous-région constitue une opportunité pour les joueurs et les encadreurs de mesurer leur niveau, de gagner en expérience et de mieux préparer les échéances à venir.

À travers cette compétition, c'est également l'image de la Guinée comme terre d'accueil des grands rendez-vous sportifs régionaux qui est mise en avant.

La RTG, représentée par sa directrice générale Makèmbè Bamba, a réaffirmé sa disponibilité à accompagner l'événement. Le média public prévoit un dispositif de couverture complet : reportages, comptes rendus et retransmission des différentes rencontres, afin de rapprocher la compétition des téléspectateurs et d'offrir une visibilité accrue aux clubs et aux joueurs.

Fatoumata Djiwo Diallo

Cellou Baldé

« Si le public ne se comporte pas de façon responsable, on peut nous retirer l'homologation »

La Guinée vient de franchir une étape importante dans sa quête du retour du football international à domicile. La Confédération africaine de football (CAF) a accordé au stade du 28-Septembre une homologation temporaire de catégorie 3 pour le mois de septembre 2026, permettant au Syli national de retrouver son public à Conakry.



*Mais pour le ministre de la Jeunesse et des Sports, Cellou Baldé, cette décision ne doit surtout pas être perçue comme un acquis définitif. L'homologation étant temporaire, les autorités doivent poursuivre les travaux et veiller au respect des exigences de la CAF. Le ministre a d'ailleurs souligné que les efforts se poursuivent également au stade Général Lansana Conté de Nongo, appelé à être prochainement soumis à l'homologation.

peut nous retirer l'homologation », avertit le ministre, mettant ainsi en garde contre tout comportement susceptible de compromettre les efforts engagés pour permettre au Syli national de jouer à nouveau devant son public.

L'enjeu est particulièrement important après plusieurs années durant lesquelles les sélections guinéennes ont été contraintes de recevoir leurs adversaires hors du pays, faute d'infrastructures répondant aux

améliorer l'infrastructure et à respecter les conditions imposées par l'instance continentale.

Cette situation explique la prudence affichée par le ministre. Quelques mois plus tôt, il avait déjà insisté sur la nécessité de corriger les recommandations formulées par les inspecteurs de la CAF et d'accélérer

les travaux des stades de Nongo et du 28-Septembre.

Le retour des matchs internationaux à Conakry représente une victoire symbolique pour les autorités sportives, mais aussi une responsabilité collective. Les joueurs pourront compter sur le soutien des supporters, à condition que celui-ci reste compatible avec les règles de sécurité et les exigences de la CAF.

Pour Cellou Baldé, le message est donc clair : obtenir l'homologation est une première étape ; la conserver dépendra aussi du comportement du public.

La balle est désormais dans le camp des autorités, des organisateurs et surtout des supporters. Après avoir longtemps attendu le retour du Syli à la maison, la Guinée devra éviter tout incident qui pourrait remettre en cause cette avancée.

Ibrahima Sory Bangoura

BOXE

Ibrahima « Béa » Diallo fait son entrée dans le Top 15 mondial

Le boxeur guinéen Ibrahima «/ Béa/ » Diallo poursuit son ascension fulgurante sur la scène internationale. Le champion belgo guinéen occupe désormais la 13¹ place du classement mondial de l'International Boxing Federation (IBF), dans la catégorie des super welters (154 livres).



Il s'agit d'une étape majeure dans la carrière du jeune pugiliste, qui rejoint officiellement le cercle très fermé des quinze meilleurs boxeurs mondiaux de sa catégorie. Une reconnaissance qui récompense plusieurs années de travail, de sacrifices et de performances convaincantes sur le ring.

Une année charnière

Cette progression intervient après une saison particulièrement réussie.

En décembre 2025, Ibrahima Diallo s'était emparé de la ceinture IBF International des super welters en dominant aux points le Ghanéen Sampson Segbedzi à Accra. Un succès qui avait marqué un tournant dans sa carrière professionnelle.

Le boxeur de 27 ans a ensuite confirmé son statut en mai 2026, en défendant avec brio sa ceinture face au Hongkongais Hon Ki Lam, jusque là invaincu. Diallo s'est imposé largement aux points, consolidant ainsi sa position parmi les prétendants sérieux de la catégorie.

Un héritage assumé

Cette ascension possède également une dimension symbolique. Ibrahima Diallo est le fils de Lansana «/ Béa/ » Diallo, ancienne figure majeure de la boxe, ex champion intercontinental IBF des poids moyens et

actuel ministre de la Jeunesse.

Après son titre international en décembre, Ibrahima avait exprimé sa fierté de voir le nom de la famille Diallo s'inscrire à nouveau dans l'histoire de l'IBF. Il avait alors affiché l'ambition d'intégrer rapidement le Top 15 mondial — un objectif désormais atteint.

La Guinée dans l'élite mondiale

Avec cette 13¹ place, Ibrahima «/ Béa/ » Diallo devient l'un des boxeurs guinéens les mieux classés sur la scène professionnelle internationale. Toujours invaincu, il avance avec une ambition claire : gravir encore les échelons du classement IBF et se rapprocher progressivement d'une opportunité pour le titre mondial.

À seulement 27 ans, le champion guinéen dispose d'une large marge de progression. Son entrée dans le Top 15 n'est donc pas une finalité, mais bien le début d'une nouvelle étape.

De Conakry à Bruxelles, Ibrahima «/ Béa/ » Diallo continue d'écrire son histoire. Son nom figure désormais parmi les meilleurs de la planète dans la catégorie des super welters.

La Guinée tient son représentant dans l'élite mondiale.

BIS



La responsabilité des supporters en question

Dans ce contexte, Cellou Baldé appelle également le public sportif guinéen à faire preuve de responsabilité. La conduite des supporters lors des prochaines rencontres sera déterminante pour préserver cette homologation.

« Si le public ne se comporte pas de façon responsable, on

standards de la CAF. La réhabilitation du 28-Septembre constitue donc un tournant attendu par les supporters et les acteurs du football guinéen.

Une homologation qui reste sous surveillance

L'autorisation accordée par la CAF n'est pas définitive. Elle concerne spécifiquement septembre 2026, ce qui signifie que la Guinée devra continuer à



CREDIT
MONEY

**Le moment
où tu réalises
que tes projets
sont enfin financés
grâce au **CRG**.**



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 020 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net.gn

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

